

UE LANSAD-CIL

FAQ

Puis-je choisir une langue dont je suis locuteur.rice natif.ve ?

Oui. Vous intégrerez le cours du niveau le plus élevé proposé dans la langue. Vous ne pourrez donc étudier cette langue que pendant un an. Vous devrez ensuite choisir une autre langue.

Puis-je m'inscrire au palier A1 dans une langue que j'ai étudiée dans le secondaire ?

Non, le palier A1 est rigoureusement réservé aux grand·e·s débutant·e·s.

J'ai été inscrit.e dans un cours LANSAD et j'ai un TD de ma filière au même horaire. Que dois-je faire ?

Cela signifie que votre département a dû placer un TD sur le créneau normalement réservé aux cours du CIL pour votre filière/année. Le cours du CIL est prioritaire et vous devez vous rendre au secrétariat de votre formation pour changer de TD de filière.

Est-il possible de suivre deux enseignements de l'UE LANSAD ?

Un seul choix vous est proposé lors de l'inscription pédagogique. Si vous souhaitez suivre un cours supplémentaire dans une autre langue que celle que vous avez choisie lors de votre inscription, ce sera en auditeur.trice libre. Vous pourrez vous présenter au début du cours à l'enseignant.e responsable du cours qui vous intéresse pour savoir s'il vous est possible d'assister aux cours. La réponse peut être négative, en particulier quand l'effectif du cours est déjà très important. Si la réponse est positive **vous suivrez le cours mais ne pourrez passer aucun examen.**

Pourrai-je changer de langue au semestre pair ?

Non, c'est impossible. Le changement de langue est annuel. Un seul changement de langue est autorisé au cours de la licence, soit au début de la L2 ou au début de la L3.

- Si j'obtiens d'excellents résultats, pourrai-je passer dans le palier supérieur au semestre pair ?**

Non, vous restez dans le même palier pendant les deux semestres. C'est pourquoi, pour l'anglais et l'espagnol, il est important de réaliser sérieusement le test de positionnement en ligne, pour être sûr d'être inscrit.e dans le palier qui correspond à votre niveau. Pour les autres langues, n'hésitez pas à demander à votre enseignant en tout début d'année si vous n'êtes pas sûr.e d'avoir choisi le bon palier.

- Je suis en LEA, la langue que j'étudie au CIL est bien ma LV3 ?**

Oui, mais vous devez choisir une langue autre que celles déjà étudiées au sein de votre filière.

- Je suis en L3, puis-je choisir une langue du CIL A1 en dehors de l'anglais et de l'espagnol ?**

Non, il n'est pas possible de commencer une langue en A1 en L3. L'anglais et l'espagnol A2 ne vous sont pas accessibles non plus.

- Quand ont lieu les évaluations ?**

Selon votre palier et langue, elles ont lieu **hors session** (= en cours), ou **en session**, pendant les semaines d'examens. Votre professeur vous le précisera le moment venu et les dates seront affichées au secrétariat du CIL 15 jours avant la date de l'examen.